

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2023 B 33177

Numéro SIREN : 901 669 838

Nom ou dénomination : 123 ACTIFS FORESTIERS

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 7400

## 123 ACTIFS FORESTIERS

Société par actions simplifiée à capital variable au capital minimum de 10.000 euros  
Siège social : 94, rue de la Victoire – 75009 PARIS  
901 669 838 RCS PARIS  
(la « Société »)

### PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 24 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,  
Le vingt-quatre octobre,  
A 14 heures.

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire (ci-après l'« **Assemblée générale** »), au siège social, sur convocation du président de la Société.

#### Sont présents :

- Monsieur Gilles Morel de Boncourt
- La société Trocadéro Invest

L'Assemblée générale est présidée par Monsieur Marc Guittet en sa qualité de représentant de la société 123 Investment Managers, laquelle est président de la Société (le « **Président** »).

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent 10.000 actions sur les 10.000 actions ayant le droit de vote.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire ;
- Fixation de la rémunération du président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée générale :

- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés préalablement à l'Assemblée générale ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée générale lui donne acte de ces déclarations. Puis le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Il fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

DS  
GMDB

DS  
MG

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## RESOLUTION PRELIMINAIRE

L'Assemblée générale, statuant à l'unanimité,

**Renonce**, à titre définitif et irrévocable, à se prévaloir du défaut de convocation à la présente Assemblée générale et de communication des documents relatifs à ladite Assemblée, prévus par les dispositions de la loi, des règlements et des statuts de la Société dans les formes et délais prescrits par ces dispositions.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale,

**Prend acte** de la démission de la société 123 Investment Managers de son mandat de président de la Société à compter de ce jour,

**Décide** de dispenser le président démissionnaire du respect du préavis statutaire d'un (1) mois et de l'obligation statutaire d'adresser sa démission par lettre recommandée conformément aux stipulations de l'article 13.2 des statuts de la Société,

**Nomme** en qualité de nouveau président, en remplacement de la société 123 Investment Managers, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Gilles Morel de Boncourt**, né le 10 mai 1955 à Humerœuille (62), demeurant La Texonnière – 87400 Saint-Martin-Terressus.

Conformément aux stipulations des statuts de la Société, le président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers. Il sera investi, dans les limites légales, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social.

L'Assemblée générale **décide** que la rémunération du président sera fixée ultérieurement.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

*Monsieur Gilles Morel de Boncourt déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et n'être frappé par aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.*

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale

- (i) **Décide** de ne pas attribuer de rémunération au Président pour l'exercice de son mandat et ce jusqu'à décision contraire ;
- (ii) **Décide** que Monsieur Gilles Morel de Boncourt pourra cependant prétendre au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat, dont notamment des frais de représentation et de déplacement engagés dans l'intérêt de la Société, sur présentation de justificatifs et pour un montant maximum de 1 500 euros par an.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

\* \* \*


L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président démissionnaire, le nouveau président et les associés.

DocuSigned by:  
  
4289D5204AC141A...


---

**Pour la société Trocadéro Invest**  
La société Capucine Capital Partners  
Représentée par la société Nymphéas IM  
Représentée par Monsieur Marc Guittet  
Associé

DocuSigned by:  
  
4289D5204AC141A...

---

**Pour la société 123 Investment Managers**  
Monsieur Marc Guittet  
Président démissionnaire

DocuSigned by:  
  
DA993531F30A403...

---

**Monsieur Gilles Morel de Boncourt<sup>1</sup>**  
Président, associé

---

<sup>1</sup> Faire précéder la signature de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation des fonctions de président* ».